



COMPTE RENDU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mercredi 19 octobre 2016
Salle de réunion, CMPP de Guéret, 17h30 - 19h

Etaient présents :

Mmes JANEL, MICHON, MORET, NABLANC, PANTHIER
Mrs BESSE, CUBIZOLLES, FAVIERE, FREMONT, GUYONNET, TRUNDE

Etaient excusés :

Mmes LANGLOIS, NEYRAT, NIQUET
Mrs BLERON, CLAVE, MORANCAIS, SOUQUET, TERME, TAGAND

Invités à la demande du président :

Salim AIT LARBI, Directeur associatif
Clémentine GOUNY, Directrice du CAMSP et du CMPP

Ont donné pouvoir :

- Claude CLAVE à Gérard FREMONT
- Pierre TAGAND à Maurice BESSE
- Jean Pierre TERME à Jean Claude TRUNDE

1. Approbation du PV du Conseil d'Administration du 24.05.2016

Adoption du compte-rendu du Conseil d'Administration du 24.05.2016:
Adopté à l'unanimité des membres votants présents le 19.10.2016

Un power point est présenté à l'écran pour la suite de l'ordre du jour.

2. Orientations budgétaires 2017

Salim AIT LARBI, directeur associatif, présente les orientations budgétaires 2017.

- Valeur du point: 3,78.
- Smic horaire: 9,72 €.
- Plafond Sécurité Soc: 3 266 €.
- Formation continue UNIFAF: 2,30%.
- La valorisation du poste de direction associative avec refacturation sur les établissements en groupe 2 pour la partie appui technique.

Malgré la réforme de la formation continue (baisse du taux à 2% suivant l'accord de branche du 07 mai 2015), l'association fait le choix de maintenir le taux de contribution de la formation à 2,30% avec une contribution volontaire de l'association à hauteur de 0,30%, ce qui permet de maintenir un plan de formation annuel en adéquation avec l'évolution des besoins dans notre secteur d'activité.

3. Budgets prévisionnels 2017

Les Budgets prévisionnels restent stables.

Les PEP de la Creuse

Dépenses	CA 2015	BE 2016	BP 2017
<input type="checkbox"/> GROUPE I	24 854.70 €	23 350.00€	24 250.00€
<input type="checkbox"/> GROUPE II	455 038.72€	512 230.00€	500 668.00€
<input type="checkbox"/> GROUPE III	83 580.67 €	60 745.00€	59 570.00€
	563 474.09€	596 325.00€	584 488.00€

Recettes	579 576.31€	596 325.00€	584 488.00€
-----------------	--------------------	--------------------	--------------------

CAMSP de la Creuse

Dépenses	CA 2015	BE 2016	BP 2017
<input type="checkbox"/> GROUPE I	51 793.39€	53 000.00€	53 900.00€
<input type="checkbox"/> GROUPE II	416 245.23€	422 893.00€	420 313.00€
<input type="checkbox"/> GROUPE III	94 318.25€	93 829.00€	96 430.00€
	562 356.87€	569 722.00€	570 643.00€

Recettes	568 015.70€	569 722.00€	570 643.00€
-----------------	--------------------	--------------------	--------------------

□ CMPP de la Creuse

Dépenses	CA 2015	BE 2016	BP 2017
□ GROUPE I	60 698.67€	63 830.00€	61 130.00€
□ GROUPE II	1 093 384.93€	1 064 315.96€	1 095 136.00€
□ GROUPE III	149 348.38€	139 916.00€	134 230.00€
	1 303 431.98€	1 268 061.00€	1 290 496.00€
Recettes	1 269 613.54€	1 268 062.00€	1 290 496.00€

CA : Compte administratif / BE : Budget exécutoire / BP : Budget Prévisionnel.

4. Points sur la rentrée de septembre 2016

Clémentine GOUNY, directrice du CAMSP et du CMPP et Salim AIT LARBI, directeur associatif, font le point sur les mouvements de personnels dans les différents établissements et services depuis la rentrée 2016.

CMPP La souterraine :

- Mme PALADE, secrétaire médicale CMPP La Souterraine absente pour arrêt maladie depuis le 25 août 2016 est intégralement remplacée par Mme MAREUIL Laetitia (35h en contrat d'intérimaire) depuis le 29 août 2016.

CMPP Guéret :

- Mme ALLOYAU, psychologue sur le CMPP de Guéret, absente pour congé maternité est remplacée en partie par Mme ROUSSEAU Armelle (10h semaine) après étude des suivis de Mme ALLOYAU.
- Mme EMORINE, psychomotricienne, absente pour arrêt maladie, depuis le 25 août 2016, n'est à ce jour pas remplacée. L'arrêt de Mme EMORINE, à ce jour, se poursuit jusqu'au 31 octobre 2016.
- Mme PASSELAT, secrétaire médicale CMPP Guéret/CAMSP, absente pour congé maladie du 26 septembre au 11 novembre 2016. Des solutions à l'interne permettent de pallier cette absence jusqu'au début de son congé maternité à compter du lundi 14 novembre 2016 au 4 mars 2017.

CMPP Aubusson :

- Départ de Mme BOURGEOIS-DISCH assistante sociale en formation CIF du 26 septembre 2016 au 31 mai 2017, remplacée par Mme PERRET au 1^{er} septembre 2016 (période de tuilage).

CAMSP :

- Poste orthophoniste non pourvu, signature conventions avec des orthophonistes libéraux.
- Remplacement de Mme BOURGEOIS-DISCH par l'assistante sociale du CMPP de la Souterraine à hauteur de 10 heures semaine.

DAPEP :

- Arrivée de M.WOJTOWICZ Christian animateur activités péri -éducatives en CIE-CAE à compter du 19 septembre 2016.

Rappel sur les équivalents temps plein par établissement et service : 35.07 ETP.

3.88	•Maison des Adolescents de la Creuse
2.50	• SIEGE ASSOCIATION
19.48	• Centre Médico-Psycho Pédagogique
6.95	• Centre d'Action Médico Social Précoce
2.26	• D.A.P.E.P

5. Signature Convention de partenariat dans le cadre du programme national DEL PEP15/PEP23

Présentation de la convention signée le 22 septembre 2016 avec les PEP 15. Le Président rappelle qu'elle a pour but de formaliser et de développer un partenariat entre les 2 associations gestionnaires.

Objet de la convention de partenariat :

« L'accord de partenariat entre les deux Associations Départementales est conclu dans les conditions suivantes :

L'ADPEP 23 met à la disposition de l'ADPEP 15 le listing des établissements scolaires de son département et toutes adresses ou contacts : mairie, collectivité, comité d'entreprise... qui lui semblerait répondre aux cibles recherchées.

L'ADPEP 15 s'engage à proposer des séjours qui correspondent à l'éthique des PEP et en cohérence avec le projet éducatif de la Fédération Générale des PEP.

L'ADPEP 15 s'engage à faire parvenir à l'ADPEP 23 les coordonnées des établissements scolaires ou groupements qui ont participé à un séjour. Cela permettra de développer une base de données départementale et de redynamiser le secteur adhésions et solidarité ».

6. Compte rendu réunion Angoulême des 3 et 4 octobre 2016

Jean-Claude TRUNDE, Président, présente la Réunion des Présidents d'associations qui s'est déroulée le 3 octobre 2016.

Rencontre conviviale qui a abordée la possibilité de la construction d'un CPOM dans le cadre de la nouvelle région Aquitaine.

La grande diversité des associations dans notre secteur d'activité est difficilement envisageable dans ce sens actuellement, mais d'autres rencontres sont prévues pour continuer la réflexion.

Bernard Cubizolles, secrétaire général, présente la réunion des directeurs et dirigeants du secteur médico-social qui s'est déroulée le 4 octobre 2016.

Deux thèmes étaient abordés : la prise en charge, la continuité des parcours de vie et la nouvelle réforme de tarification qui sera mise en place à partir du prochain CPOM.

7. Questions diverses

Demande du Secours Populaire de la Creuse concernant la possibilité d'accueillir un jeune migrant pendant les activités périscolaires afin de participer à son intégration :

Cette demande va dans le sens des valeurs véhiculées par l'association, cependant, la forme que peut prendre cet « accueil » reste à réfléchir. L'accompagnement d'un animateur sur ses interventions périscolaires n'est pas forcément le plus pertinent. Les membres du Conseil proposent de réfléchir à d'autres actions d'inclusion pour ce jeune.

Demande de Madame CLASSE, référente SAPAD, pour la participation de l'association dans le financement d'un forfait téléphonique :

Mme CLASSE faisant partie du personnel de l'Education Nationale, les membres du Conseil suggèrent de faire d'abord la demande auprès de son employeur principal. En cas de refus de sa hiérarchie, sa demande pourra être étudiée.

Gérard FREMONT, vice Président, fait un point sur le Centenaire des PEP 23 :

Nécessité de mettre en place une commission Centenaire prochainement afin de mettre en valeur le travail fourni au mois de juin.

Les photos ont été prêtées à la Mairie de Saint Laurent à l'occasion de la fête de la citrouille le 16 octobre 2016.

Les recherches concernant le premier orphelin américain de la guerre 14-18 se poursuivent.

Nicole MORET, Trésorière adjointe, se rappelle qu'un chèque avait été établi au nom des PEP 23 pour Haïti lors du séisme en 2010, y'a-t-il quelque chose de prévu cette année ?

L'association peut envisager une aide. Les détails restent à préciser.

Bernard CUBIZOLLES,
Secrétaire Général



Salim AIT LARBI,
Directeur associatif

